



AVIS DE CONSULTATION
N° 001/BS/DC/C.BTA1^{ER}/SG/ST/CIPM/2024 DU 18 SEPT 2024

POUR EQUIPEMENT EN MATERIEL VEGETAL, MATERIEL DE TRANSFORMATION DE PATATE ET
BRACELET DE MESURE DU PERIMETRE BRACHIAL /MUAC (MID-UPPER ARM CIRCUMFERENCE) DANS
LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 1^{ER}, DEPARTEMENT LOM ET DJEREM, RÉGION DE
L'EST

FINANCEMENT : FEICOM, Exercice 2024

1. Objet de l'Avis de Consultation :

Dans le cadre de l'exécution des projets de la Commune d'Arrondissement de Bertoua 1^{er} pour l'Exercice 2024, le Maire, Maître d'ouvrage et Autorité contractante, lance, un Avis de Consultation pour l'équipement en matériel végétal, matériel unité de transformation de patate à chair orange et bracelet de mesure du périmètre brachial /MUAC (MID-UPPER ARM CIRCUMFERENCE) dans la Commune d'Arrondissement de Bertoua 1^{er}, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance de la livraison :

La livraison objet du présent Avis de Consultation comprend :

APPUI EN MATÉRIEL VEGETAL AUX ASSOCIATIONS FÉMININES, LES FEMMES VIVANTS AVEC LE VIH ET DES FEMMES VIVANT AVEC UN HANDICAP POUR LA PRODUCTION DE LA PATATE À CHAIRE ORANGE EN VUE DE RENFORCER LA FORTIFICATION COMMUNAUTAIRE ET LUTTER CONTRE LES CARENCES EN MICRONUTRIMENTS	
Désignation	spécificité
Bouture de patate	À la chair Orange
ÉQUIPEMENT UNITÉ DE TRANSFORMATION DE LA PATATE DOUCE.	
Déshydrateur	<ul style="list-style-type: none">- Capacité 20 plateaux- Tension 220 V, 50HZ- Puissance 500 W- Dimension : 600 x 500 x 870 mm- Poids : 24 kg
Broyeur à poudre à marteau	<ul style="list-style-type: none">- Tension : 220V- Puissance : 2200 W- Capacité 250KG/H Max- Dimension : 105cm x 85cm x 48 cm- Pareriau : acier Inoxydable
Balance	porté 100-200Kg
Sachet de papier kraft	
MUAC (MID-UPPER ARM CIRCUMFERENCE)	
Bracelet de mesure du périmètre BRACHIAL	

3. Participation et origine :

La participation au présent Avis de Consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais.

4. Financement :

La prestation objet du présent Avis de Consultation est financée par le Fonds Spécial d'intervention Inter Communal (FEICOM), Exercice 2024.

N° Lot	Désignation	Budget Prévisionnel TTC	Coût du DAO	Montant caution de soumission 2%	Délai de livraison
Unique	Commune d'Arrondissement de Bertoua 1 ^{er}	27 991 865	30 000	559 837	trois (03) mois

5. Consultation du dossier de consultation :

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables à la Mairie de Bertoua 1^{er}, dès publication du présent avis.

6. Acquisition de la demande cotation:

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Bertoua 1^{er}, dès publication du présent avis, contre présentation d'une Quittance de versement payable à la Recette Municipale d'une somme non-remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA.

7. Dépôt et présentation des Offres :

Chaque offre sera rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir à la Mairie de Bertoua 1^{er}, au plus tard le 11/10/2024 à 13 heures (Heure limite) et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 002/847/DC/C.BTA1^{ER}/SG/ST/CIPM/2024 DU 18 SEPT 2024

POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL VEGETAL, MATERIEL UNITE DE TRANSFORMATION DE PATATE A CHAIRE ORANGE ET BRACELET DE MESURE DU PERIMETRE BRACHIAL /MUAC (MID-UPPER ARM CIRCUMFERENCE), dans la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 1^{ER}, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Recevabilité des offres

8-1. Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **Cinq cent cinquante-neuf mille huit cent trente-sept (559 837) francs CFA**, établie selon le modèle indiqué dans la demande cotation, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

8-2. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

8-4. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Avis de Consultation.

8-5. Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de cotation sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier De Consultation.

9. Ouverture des Offres (Lieu, date, principes)

9-1. L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunion de la Mairie de Bertoua 1^{er}, le 11/10/2024 à 14 heures, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

9-2. Tous les plis devront être ouverts.

9-3. Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

10. Délai de la livraison

Le délai de la livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des matériels et équipement est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

11. Critères d'évaluation des offres

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

11-1. Critères éliminatoires particuliers :

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier de consultation et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du dossier de consultation ;
- La présence de pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Présence d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 h qui suivent l'ouverture ;
- Note technique inférieure à 80% soit moins de 10 oui sur 12.

11-2. Critères essentiels :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans Le dossier de consultation :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les références de l'entreprise ;
- La disponibilité des moyens logistiques ;
- La conformité des fournitures aux spécifications techniques ;
- La capacité financière ;

11-3. Qualification technique

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction des cinq (05) critères essentiels ci-dessus.

À défaut d'Offres ayant satisfait les cinq critères sus énumérés, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer, en toute rigueur, objectivité et équité pour permettre à la fin, si possible, dans l'intérêt de la livraison, une proposition alternative d'attribution.

Chaque critère est validé après satisfaction de 80% au moins de ses conditions, soit 10 oui sur 12.

11-4. Évaluation financière

À l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

11-5. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

12 – Validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13 - Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Mairie de Bertoua 1^{er}, BP : 201 Bertoua
Téléphone : 676-961-284 / 696-164-132/-

Ampliations :

- ✓ ARMP (pour insertion)
- ✓ JDM/SOPECAM (pour information)
- ✓ DD-MINMAP/BN (pour information)
- ✓ Président CIPM/CMOL
- ✓ Affichage (pour information)
- ✓ CHRONO/ARCHIVES

Bertoua 1^{er}, le 18 SEPT 2024

Le Maire, Maître d'Ouvrage
(Autorité Contractante)



BEMBELL D'IPACK Olivier Cromwell